



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

Hôtel REGINA Paris S.A.



Comptes annuels 2009

*Arrêtés par le Conseil d'administration
du 30 mars 2010 et audités*

Société anonyme au capital de 10 127 050 €
Siège social : 2, place des Pyramides, 75001 Paris.

572 158 558 R.C.S. Paris

www.sa-hotel-regina-paris.com



REGINA
PARIS



MAJESTIC

VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

COMPTES ANNUELS 2009

I. — Bilan.

Bilan Actif	31/12/2009		31/12/2008	
	Brut	Amortissement provision	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et val. similaires	362 979	255 146	107 833	103 786
Autres immobilisations incorporelles	14 288	14 288		
Immobilisations corporelles :				
Terrains	263 582		263 582	263 582
Constructions	24 220 382	15 168 537	9 051 845	9 832 261
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 299 136	3 419 939	879 197	1 034 235
Autres immobilisations corporelles	1 133 030	1 073 859	59 171	59 002
Immobilisations corporelles en cours	23 428 033		23 428 033	13 571 837
Immobilisations financières (2) :				
Prêts	116 384		116 384	127 738
Autres immobilisations financières	28 292		28 292	28 292
	<u>53 866 107</u>	<u>19 931 769</u>	<u>33 934 338</u>	<u>25 020 733</u>
Actif circulant :				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	216 829		216 829	218 751
Marchandises	185 875	13 524	172 351	192 593
Avances et acomptes versés sur commandes	35 154		35 154	30 129
Créances :				
Clients et comptes rattachés	1 308 756	187 345	1 121 411	1 318 480
Autres créances	1 285 353		1 285 353	1 760 007
Valeurs mobilières de placement :				
Autres titres	6 382 231	517 358	5 864 873	7 768 450
Disponibilités	8 072 719		8 072 719	11 916 065
Charges constatées d'avance	644 561		644 561	293 045
	<u>18 131 476</u>	<u>718 226</u>	<u>17 413 250</u>	<u>23 497 520</u>
Total général	71 997 583	20 649 995	51 347 588	48 518 253



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

	31/12/2009	31/12/2008
	Net	Net
Bilan Passif		
Capitaux propres :		
Capital (dont versé : 10 127 050,00)	10 127 050	10 127 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 370 981	1 370 981
Réserve légale	1 101 919	1 101 919
Autres réserves	22 483 516	20 979 214
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 110 310	2 026 245
	<u>36 193 776</u>	<u>35 605 409</u>
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	435 000	287 045
Provisions pour charges	1 249 463	975 106
	<u>1 684 463</u>	<u>1 262 151</u>
Dettes (1) :		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	8 334 695	6 780 079
Emprunts et dettes financières	16 682	16 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	69 914	169 573
Fournisseurs et comptes rattachés	902 397	2 712 094
Dettes fiscales et sociales	1 879 332	1 951 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 167 313	
Autres dettes	99 018	21 112
	<u>13 469 350</u>	<u>11 650 693</u>
Total général	51 347 588	48 518 253
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 579 182	5 766 682
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 820 254	5 714 438
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

II. — Compte de résultat.

Résultat	31/12/2009			31/12/2008
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation :				
Ventes de marchandises	4 214 998		4 214 998	4 757 473
Production vendue (services)	13 268 406		13 268 406	16 234 678
Chiffre d'affaires net	17 483 404		17 483 404	20 992 151
Reprises sur provisions et transfert de charges			426 559	449 604
Autres produits			180 393	200 166
			18 090 356	21 641 921
Charges d'exploitation :				
Achats de marchandises			1 457 215	1 739 639
Variation de stocks			22 164	17 813
Autres achats et charges externes			4 508 014	4 769 602
Impôts, taxes et versements assimilés			1 046 885	1 123 375
Salaires et traitements			6 747 466	7 519 523
Charges sociales			2 561 783	2 871 739
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 130 736	1 244 174
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			187 345	177 231
Pour risques et charges : dotations aux provisions			567 595	427 504
Autres charges			84 031	60 600
			18 313 233	19 951 200
Résultat d'exploitation			-222 878	1 690 721
Produits financiers :				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			176 786	505 484
Reprises sur provisions et transfert de charges			1 053 378	285 921
Différences positives de change			4 350	6 756
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			972 460	1 252 739
			2 206 974	2 050 899
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions			517 358	1 052 707
Intérêts et charges assimilées			316 752	269 710
Différences négatives de change			322	-1 382
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			97 563	6 488
			931 995	1 327 523
Résultat financier			1 274 980	723 376
Résultat courant avant impôts			1 052 102	2 414 098



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Compte de résultat (suite) :

Résultat (suite)	31/12/2009	31/12/2008
	Total	Total
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	91 810	
	<u>91 810</u>	
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		26 050
	<u>91 810</u>	<u>26 050</u>
Résultat exceptionnel	91 810	-26 050
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	33 602	361 802
Total des produits	20 389 140	23 692 820
Total des charges	19 278 830	21 666 575
Bénéfice ou perte	1 110 310	2 026 245
Résultat par action	0,47	0,85
Résultat dilué par action	0,47	0,85



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

III. — Tableau des flux de trésorerie. (En milliers d'euros.)

Tableau des flux de trésorerie (en K€)	Année 2009	Année 2008
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	1 110,3	2 026,2
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	1 029,8	2 278,5
Plus et moins value de cession	-91,8	26,1
Autres charges et produits calculés	0,0	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks	22,2	17,8
Variation des créances d'exploitation	302,4	-873,6
Variation des dettes d'exploitation	135,4	-1 008,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	460,0	-1 863,9
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 508,3	2 466,9
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	-10 044,3	-8 922,4
Cessions ou réductions d'immobilisations	91,8	10,5
Autres flux liés aux opérations d'investissement (1)	128,6	521,8
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-9 823,9	-8 390,1
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires	-521,9	-806,6
Augmentation de capital en numéraire		
Emission d'emprunt	3 000,0	2 250,0
Remboursement d'emprunt	-1 445,4	-219,9
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 032,7	1 223,4
Variation de trésorerie	-6 282,9	-4 699,8
Trésorerie d'ouverture	20 737,9	25 437,7
Variation de trésorerie de la période	-6 282,9	-4 699,8
Trésorerie à la clôture de la période	14 454,9	20 737,9

(1) Poste Fournisseurs d'immobilisations 2008 retraité



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

IV. — Tableau des variations des capitaux propres

En euros	31/12/2008	+	Dividendes	-	31/12/2009
Capital	10 127 050				10 127 050
Primes, réserves	23 452 114	1 504 303			24 956 416
Report à nouveau					0
Résultat	2 026 245	1 110 310	-521 943	-1 504 303	1 110 310
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
Autres					0
Total	35 605 409	2 614 612	-521 943	-1 504 303	36 193 776



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

V. — Notes annexes aux comptes sociaux.

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les comptes ont été établis selon les principes comptables français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de présentation

Afin de donner une meilleure présentation de nos comptes annuels, nous avons reclassé les dettes fournisseurs relatives à nos gros travaux sur la ligne « dettes sur immobilisations et comptes rattachés » au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2008, si nous avons appliqué cette présentation, les éléments auraient été les suivants (Bilan passif) :

- Fournisseurs et comptes rattachés	673 413 €
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<u>2 038 681 €</u>
- TOTAL	2 712 094 €

Aucun autre changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue selon le mode linéaire ou dégressif.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

- Constructions	: 30 à 50 ans
- Aménagement des constructions	: 10 à 25 ans
- Installations techniques, matériel et outillage	: 5 à 10 ans
- Installations générales, agenc. et aménag. divers	: 3 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique	: 5 ans
- Mobilier	: 10 ans

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Les logiciels informatiques acquis séparément sont amortis sur 3 à 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nominale. L'estimation de cette provision est réalisée au cas par cas.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions

Les actions sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En fin d'exercice, leur coût d'acquisition est comparé au dernier cours connu, si ce dernier est inférieur, il est créé une provision pour la différence.

Obligations

Les obligations sont comptabilisées à leur valeur nominale. A la clôture, celle-ci est comparée à la dernière valeur connue hors coupon couru. Si cette dernière est inférieure, il est constitué une provision pour la différence.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

SICAV, FCP et assimilés

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, si le coût d'acquisition est supérieur à la valeur de rachat, cette différence est constatée par la constitution d'une provision.

Le montant des plus values latentes sur Sicav, non comptabilisé conformément aux règles comptables, s'élève au 31 décembre 2009 à 443 315 euros.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

Provision pour Prud'hommes

La provision pour prud'hommes s'élève à 534 966 € au 31 décembre 2009 contre €408 298 en fin d'année 2008.

Une dotation de €249 955 a été constituée sur l'exercice 2009 pour faire face aux nouveaux contentieux et une reprise de €123 287 a été effectuée concernant quatre affaires. Sur ces quatre affaires, deux se sont terminées sur l'exercice 2009 et deux provisions ont été revues à la baisse en fonction de l'avancement de la procédure et de l'avis des avocats.

Le total des demandes des salariés dans les litiges prud'homaux engagés contre la société s'élèvent à €940 648 au 31 décembre 2009. La société a provisionné un montant de 534 966 euros considérant, après avis pris auprès de ses avocats, que certaines demandes sont infondées.

Provision pour litige

Un litige oppose la société à un prestataire sur le fondement d'une prétendue rupture de pourparlers pour des travaux d'aménagements du centre de wellness de la Villa & Hôtel Majestic Paris. Après avis auprès de ses avocats, la société estime que la somme demandée par ce prestataire, de €628 113, n'est pas fondée et ne justifie qu'une provision à concurrence de 22 920 € qui a été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2009.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Provision pour Grosses Réparations

L'évaluation de la provision pour grosses réparations relative aux constructions a été effectuée sur la base d'estimations (devis) du coût de ravalement et prend en compte les caractéristiques et l'environnement géographique de chacun des établissements (montant estimé de 1 600 K€). En application du règlement CRC 2002-10, modifié par le CRC 2003-07, la société a constitué une provision pour grosses réparations liée au ravalement des établissements sur la base du montant estimé des travaux, étalée sur une période de 13 ans.

La provision au 31 décembre 2009 s'élève à 1 004 K€ à raison de 155 K€ par an. Elle sera complètement dotée au 31 décembre 2013.

Provision pour charge suite à contrôle URSSAF

La société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF en fin d'année 2009, portant sur les exercices 2007 et 2008. Une provision de 123 K€ a été constituée au 31 décembre 2009, couvrant le principal du redressement et une estimation des intérêts de retard. La mise en demeure de payer n'a pas encore été reçue par la société à la date d'établissement des présents comptes annuels.

EMPRUNT

Afin de financer en partie les travaux de réhabilitation en hôtel de l'immeuble situé 30-32 rue la Pérouse et les travaux de remise aux normes ou d'embellissement de l'hôtel Majestic situé 29 rue Dumont d'Urville à Paris 16e, le Conseil d'administration du 16 février 2007 a autorisé la mise en place d'un emprunt pour un montant de 7 millions d'euros, complété le 28 avril 2009 par un emprunt de 3 millions d'euros.

La garantie de ces emprunts consiste en un nantissement sur le fond de commerce sis 30-32 rue La Pérouse 75116 Paris.

Au 31 décembre 2009, le capital restant à rembourser s'élève à 8,3 millions d'euros. Le montant total des intérêts comptabilisés au 31 décembre 2009 s'élève à 316 752 euros.

L'emprunt de 7 millions d'euros est remboursable par amortissement constant sur 7 ans jusqu'au 28 août 2015 et porte intérêts à 3,92% plus 0,30% si Euribor 3 mois est inférieur à 5% ou à Euribor 3 mois plus 0,30% au-delà.

L'emprunt de 3 millions d'euros est remboursable par amortissement constant sur 4 ans jusqu'au 27 mai 2013 et porte intérêts à 2,86%.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

EVALUATION DES ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES EN ACTIVITE

Les engagements de l'entreprise sont évalués à la clôture de l'exercice, salarié par salarié. L'engagement de l'entreprise envers un salarié en activité représente une dette potentielle à long terme.

Cette dette est (d'après OEC, rec n°123 méthode de répartition des coûts au prorata de l'ancienneté) :

- actualisée en appliquant un taux d'intérêts composés compatible avec la nature de dette à long terme.

- pondérée par la probabilité pour que le salarié remplisse un jour les conditions requises (espérance mathématique de la dette actualisée répartie entre les exercices au prorata de l'ancienneté acquise).

Elle est calculée sur la totalité des salariés en contrat à durée déterminée, avec un âge de départ à la retraite à 65 ans.

$$D = I \times (1 + i)^{-n} \times Pp \times Ps \times na / nt$$

D = estimation actuelle de l'engagement

I = montant de l'indemnité prévue

na = nombre actuel d'années d'ancienneté

nt = nombre total d'années d'ancienneté le jour du départ en retraite

n = (nt-na)

Pp = probabilité de présence d'un salarié à l'âge de retraite.

Ps = probabilité de survie à l'âge de la retraite.

i = taux d'intérêt retenu pour l'actualisation.

Le taux d'actualisation retenu (obligation à long terme) : 5,10 %

Engagement Indemnités : 216 057 €

+ charges sociales (43%) : 92 904 €

308 961 €

Rappelons que ce montant ne fait pas l'objet d'une provision dans nos comptes.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Au 31 décembre 2009, le montant des engagements de la société vis-à-vis des entreprises de travaux et autres fournisseurs d'immobilisations s'élève à 480 101 euros.

En contrepartie, les entreprises de travaux et autres fournisseurs d'immobilisations doivent fournir à notre société une prestation à hauteur des mêmes montants.

ENGAGEMENTS RECUS

Au 31 décembre 2009, le montant total des cautions reçues des entreprises de travaux travaillant sur le site de la Villa & Hotel Majestic Paris s'élève à 875 294 euros.

ENGAGEMENTS DONNES

Au 31 décembre 2009, le nombre total des heures acquises par les salariés de la société au titre du Droit Individuel à la Formation s'élève à 15 361 h 43 min.

PARTIES LIEES

Néant

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Audit	Montant en €HT		%
	2009	2008	
Commissariat aux comptes			
- M. Bernard Robin	2 000	37 500	
- KPMG	60 606		
TOTAL	62 606	37 500	67,0%



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les travaux de restructuration en hôtel de l'immeuble situé 30-32 rue La Pérouse et de l'hôtel Majestic viennent de s'achever. Les aménagements de ces locaux représentent 25 millions d'euros d'investissements. Nous ouvrons cet établissement Villa & Hôtel Majestic Paris début 2010 et en espérons la plus grande réussite.

Notre société a recruté un nouveau Directeur commercial et marketing qui nous a rejoint début décembre 2009. Il connaît particulièrement bien l'hôtellerie de luxe et notre cible clientèle.

Il a la charge du développement commercial de nos trois établissements Hotel Regina Paris, Hotel Raphael Paris et de notre nouvel établissement Villa & Hotel Majestic Paris.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la société n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Immobilisations :

Immobilisations	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Diminutions par virement	Par cession	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement, de recherche et développement : total I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles : total II	348 735	39 369		10 837	377 267
Immobilisations corporelles :					
Terrains	263 582				263 582
Constructions sur sol propre	8 285 269	10 820		8 600	8 287 489
Constructions sur sol d'autrui	3 522 962				3 522 962
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 384 463	25 467			12 409 930
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 251 619	84 518		37 001	4 299 136
Installations générales, agencements et aménagements divers	694 064	1 140			695 204
Matériel de bureau et informatique, mobilier	399 644	38 183			437 827
Immobilisations corporelles en cours	13 571 837	9 875 925	19 729		23 428 033
Total III	43 373 440	10 036 055	19 729	45 602	53 344 163
Immobilisations financières :					
Prêts et autres immobilisations financières	156 030			11 354	144 676
Total IV	156 030			11 354	144 676
Total général (I + II + III + IV)	43 878 205	10 075 424	19 729	67 793	53 866 107



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Amortissements :

Situation et mouvements de l'exercice Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties / reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations Amortissables				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement recherche développement total I				
Autres immobilisations incorporelles total II	244 949	35 323	10 837	269 434
Immobilisations corporelles :				
Constructions sur sol propre	5 275 517	318 434	8 600	5 585 351
Constructions sur sol d'autrui	275 034	71 321		346 354
Instal. Générales, agenc. Et aménag. Constructions	8 809 882	426 949		9 236 831
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 217 384	239 556	37 001	3 419 939
Installations générales, agencements et aménagements divers	679 879	5 385		685 264
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	354 827	33 768		388 595
Total III	18 612 523	1 095 414	45 602	19 662 335
Total general (I + II + III)	18 857 472	1 130 736	56 439	19 931 769

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Néant

Charges à répartir sur plusieurs exercices :

Néant



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Provisions inscrites au bilan :

Provisions inscrites au bilan	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions règlementées : (Néant)				
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges	287 045	249 955	102 000	435 000
Provisions pour impôts	4 921		4 921	
Provisions pour grosses réparations	848 932	154 614		1 003 546
Autres provisions pour risques et charges	121 253	163 026	38 362	245 917
Total II	1 262 151	567 595	145 284	1 684 463
Provisions pour dépréciations :				
Sur stocks et en-cours	13 524			13 524
Sur comptes clients	174 542	187 345	174 542	187 345
Autres provisions pour dépréciations	1 053 378	517 358	1 053 378	517 358
Total III	1 241 444	704 702	1 227 920	718 226
Total général (I + II + III)	2 503 595	1 272 298	1 373 204	2 402 689
Dont dotations et reprises :				
D'exploitation		754 940	319 826	
Financières		517 358	1 053 378	
Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI) – Néant



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Etat des créances et des dettes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Prêts	116 384		116 384
Autres immobilisations financières	28 292		28 292
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	90 681		90 681
Autres créances clients	1 218 075	1 218 075	
Personnel et comptes rattachés	1 631	1 631	
Impôts sur les bénéfices	271 799	271 799	
Taxe sur la valeur ajoutée	976 488	976 488	
Débiteurs divers	35 434	35 434	
Charges constatées d'avance	644 561	644 561	
Total	3 383 346	3 147 988	235 358

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
A un an maximum à l'origine	22 195	22 195		
A plus d'un an à l'origine	8 312 500	1 750 000	5 812 500	750 000
Emprunts et dettes financières diverses	16 682		16 682	
Fournisseurs et comptes rattachés	902 397	902 397		
Personnel et comptes rattachés	584 446	584 446		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	891 839	891 839		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	97 144	97 144		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	305 903	305 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 167 313	2 167 313		
Autres dettes	99 018	99 018		
Total	13 399 436	6 820 254	5 829 182	750 000

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 3 000 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 437 500



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Produits à recevoir : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients et comptes rattachés	10 838	3 588
Autres créances	1 699	11 266
Valeurs mobilières de placement	19 220	38 370
Disponibilités	5 244	52 125
Total	37 001	105 350

Charges à payer : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 195	26 903
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 737	616 589
Dettes fiscales et sociales	1 144 709	1 158 646
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	344 779	
Autres dettes		
Total	1 690 420	1 802 137

Produits et charges constatés d'avance : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits constatés d'avance : Néant

Charges constatées d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation	644 561	293 045
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	644 561	293 045

Composition du capital social : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12).

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions de capital	Sans	2 372 468			2 372 468



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Ventilation du chiffre d'affaires net : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21).

	France	Etranger	Total
Prestations de services	13 264 688		13 264 688
Ventes de marchandises	4 214 998		4 214 998
Produits des activités annexes	3 719		3 719
Total	17 483 404		17 483 404

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-20).

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	1 052 102	2 999	1 049 103
+ Résultat exceptionnel	91 810	30 603	61 207
- Participations des salariés			0
Résultat comptable	1 143 912	33 602	1 110 310

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-24).

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Participation des salariés	0
Autres :	
C3S Contribution de solidarité	28 081
Total	28 081

Effectif moyen : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22).

Effectif Moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	201	4
Total	227	4



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Transferts de charges : (Arrêté du 27-04-1982).

Nature des transferts de charges	Montant
Reprise avantage nature et divers	6 750
Aide apprentissage et formation	45 720
Aide à l'emploi	29 505
Remboursement assurances	24 758
Total	106 733

Participation des salariés : (Arrêté du 27-04-1982).

	Montant
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice	726 530
Total	726 530



REGINA
PARIS



MAJESTIC

VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Hôtel REGINA Paris S.A.



Rapport du Commissaire aux
Comptes sur les comptes annuels et
Rapport spécial

Exercice 2009



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Hôtel Regina Paris S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Le paragraphe Provisions pour Risques et Charges de la note V de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux provisions pour risques et charges. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



REGINA
PARIS



MAJESTIC

VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 30 mars 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Pierre Valensi
Associé

Guy Sidarous
Associé



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 30 mars 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Pierre Valensi

Associé

Guy Sidarous

Associé



REGINA
PARIS



MAJESTIC

VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Hôtel REGINA Paris S.A.



Rapport du Conseil d'administration

Exercice 2009



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

HOTEL REGINA PARIS

Société Anonyme au Capital de €10 127 050

Siège social : 2, Place des Pyramides 75001 PARIS

RCS PARIS 572 158 558

EXERCICE 2009

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Directeur Général : Madame Françoise BAVEREZ

Directeur Général Délégué/Administrateur : Madame Véronique VALCKE

ADMINISTRATEURS

Messieurs M.FRANCOIS, Y de LAROUSSILHE, P.d'HARCOURT, C.BEAUVAIS,
A.ASTIER.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Titulaire : KPMG S.A.

Suppléant : Mme Elena ANDREI

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE S.A. HOTEL REGINA PARIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons notre rapport concernant l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

L'exercice se solde par un bénéfice de 1 110 309,59 € Le résultat de l'exercice précédent était de 2 026 245,49 €

Ce bénéfice s'entend après impôt sur les sociétés et contributions additionnelles s'élevant à la somme de 33 602 €, et amortissements pour 1 130 736 € Il n'a pas permis de dégager une participation des salariés aux résultats de l'entreprise.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les principes comptables et les méthodes de calcul utilisés pour l'établissement des états financiers sont les mêmes que ceux appliqués pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2008.

Les comptes de la société Hôtel Regina Paris S.A. sont établis en respect des principes comptables français. Ils ne sont pas soumis aux normes comptables internationales IFRS puisqu'ils ne comportent pas de consolidation.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

ACTIVITE ET RESULTAT 2009

Au cours de l'exercice 2009, la société a enregistré une diminution de chiffre d'affaires de 16,72%, soit un chiffre d'affaires net 2009 de €17 483 404 pour €20 992 151 en 2008.

Le résultat d'exploitation est une perte de €222 878 pour un bénéfice €1 690 721 en 2008.

Cette diminution de notre chiffre d'affaires et de notre résultat d'exploitation s'expliquent notamment par :

- la fermeture pour travaux le 15 mars 2008 de notre hôtel Majestic Paris qui ne génère donc plus aucun chiffre d'affaires en 2009
- la crise financière et économique qui a fortement affecté le secteur du tourisme.

Soutenu par la vente d'une Sicav de trésorerie qui a dégagé une forte plus value en résultat financier, le résultat net s'établit à €1 110 309,59 en retrait de 45 % par rapport à l'année 2008.



REGINA
PARIS



MAJESTIC

VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

LES CHIFFRES CLES

En €	Année 2009	Année 2008	Année 2007
Chiffre d'affaires	17 483 404	20 992 151	23 687 600
Résultat d'exploitation	-222 878	1 690 721	4 511 067
Résultat financier	1 274 980	723 376	700 318
Résultat courant	1 052 102	2 414 097	5 211 385
Résultat exceptionnel	91 810	-26 050	-73 098
Participation des salariés	0	0	-366 660
Impôts sur les bénéfices	-33 602	-361 802	-1 725 679
Résultat net	1 110 310	2 026 245	3 045 948

LES FAITS MARQUANTS

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE NOTRE ETABLISSEMENT « HOTEL MAJESTIC PARIS » ET DE L'IMMEUBLE SITUE 30-32 RUE LA PÉROUSE EN HOTEL « APPARTEMENT »

Les travaux de restructuration en hôtel de l'immeuble situé 30-32 rue La Pérouse et de l'hôtel Majestic viennent de s'achever. Les aménagements de ces locaux représentent 25 millions d'euros d'investissements. Nous avons ouvert cet établissement Villa & Hôtel Majestic mi-janvier et en espérons la plus grande réussite.

Des choix ont été faits pour un agencement et une décoration répondants aux standards 4 étoiles, voire 5 étoiles, en adéquation avec notre volonté de réaliser un établissement haut de gamme, pouvant mieux se positionner dans les nouvelles normes hôtelières.

FINANCEMENT DU PROJET

Afin de financer en partie les travaux de réhabilitation en hôtel de l'immeuble situé 30-32 rue la Pérouse et les travaux de remise aux normes ou d'embellissement de l'hôtel Majestic situé 29 rue Dumont d'Urville à Paris 16e, le Conseil d'administration du 16 février 2007 a autorisé la mise en place d'un emprunt pour un montant de 7 millions d'euros, complété le 28 avril 2009 par un emprunt de 3 millions d'euros.

La garantie de ces emprunts consiste en un nantissement sur le fond de commerce sis 30-32 rue La Pérouse 75116 Paris.

Au 31 décembre 2009, le capital restant à rembourser s'élève à 8,3 millions d'euros. Le montant total des intérêts comptabilisés au 31 décembre 2009 s'élève à 316 752 euros.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

L'emprunt de 7 millions d'euros est remboursable par amortissement constant sur 7 ans jusqu'au 28 août 2015 et porte intérêts à 3,92% plus 0,30% si Euribor 3 mois est inférieur à 5% ou à Euribor 3 mois plus 0,30% au-delà.

L'emprunt de 3 millions d'euros est remboursable par amortissement constant sur 4 ans jusqu'au 27 mai 2013 et porte intérêts à 2,86%.

LES LITIGES EN COURS ET PROVISIONS

Les provisions constituées conformément aux décisions du Conseil d'administration, ainsi que pour faire face aux divers risques et charges de la Société s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à €1 684 462,60

Elles se composent notamment de :

- Provisions prud'hommes pour €534 966,00 contre €408 298,00 en fin d'année 2008. Une dotation de €249 955,00 a été constituée sur l'exercice 2009 pour faire face aux nouveaux contentieux et une reprise de €123 287,00 a été effectuée concernant quatre affaires. Sur ces quatre affaires, deux se sont terminées sur l'exercice 2009 et deux provisions ont été revues à la baisse en fonction de l'avancement de la procédure et de l'avis des avocats.
Le total des demandes des salariés dans les litiges prud'homaux engagés contre la société s'élèvent à €940 648 au 31 décembre 2009. La société a provisionné un montant de €534 966,00 considérant, après avis pris auprès de ses avocats, que certaines demandes sont infondées.
- Provision pour impôt :
Ce reliquat de €4.921,46 a été repris au cours de l'année 2009.
- La provision pour ravalement s'élève à €1 003 545,53 et concerne les trois établissements.
Elle s'élève à €436 576,53 pour l'hôtel Regina, €252 010,00 pour l'hôtel Raphael et €314 959,00 pour l'hôtel Majestic.
L'évaluation de la provision pour grosses réparations relative aux constructions a été effectuée sur la base d'estimations (devis) du coût de ravalement et prend en compte les caractéristiques et l'environnement géographique de chacun des établissements (montant estimé de 1 600 K€). En application du règlement CRC 2002-10, modifié par le CRC 2003-07, la société a constitué une provision pour grosses réparations liée au ravalement des établissements sur la base du montant estimé des travaux, étalée sur une période de 13 ans.

A raison de 155 K€ de dotation par an, la provision pour ravalement sera complètement dotée au 31 décembre 2013.



REGINA
PARIS



MAJESTIC

VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

- La provision pour contrôle URSSAF : la société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF au cours de l'année 2009, portant sur les exercices 2007 et 2008. Il a été notifié à la société un montant de redressement s'élevant à 103 321,00 euros auquel s'ajoutent les intérêts de retard estimés à 19 710,00 euros soit un total de 123 031,00 euros provisionnés à ce titre.
- Un litige oppose la société à un prestataire sur le fondement d'une prétendue rupture de pourparlers pour des travaux d'aménagements du centre de wellness de la Villa & Hôtel Majestic Paris. Après avis auprès de ses avocats, la société estime que la somme demandée par ce prestataire, de € 628 113, n'est pas fondée et ne justifie qu'une provision à concurrence de 22 920 € qui a été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2009.

RENFORCEMENT DE NOS EQUIPES COMMERCIALES

Notre société a recruté un nouveau Directeur commercial et marketing qui nous a rejoint début décembre 2009. Il connaît particulièrement bien l'hôtellerie de luxe et notre cible clientèle.

Il a la charge du développement commercial de nos trois établissements Hotel Regina Paris, Hotel Raphael Paris et de notre nouvel établissement Villa & Hotel Majestic Paris.

ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2009

L'échéance des dettes fournisseurs, hors provisions pour factures non parvenues se présente comme suit au 31 décembre 2009 :

En euros TTC	SOLDE AU 31/12/09	Règlement de janvier 2010	Règlement de février 2010	Reste dû au 28/02/2010	Dont fournisseurs de travaux (Réceptions non terminées) et litiges Frs éventuels	Dont Retenue de garantie sur fournisseurs de travaux	Reste dû au 28/02/2010 hors Frs de travaux, Retenue de garantie et litiges
Fournisseurs	2 509 708	1 112 609	148 655	1 248 444	845 874	371 735	30 834
En % du Total des dettes fournisseurs (hors provisions)	100%	44%	6%		34%	15%	1%



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

AU 31 DECEMBRE 2009

En €	REGINA	RAPHAEL	MAJESTIC	S.A.	Variation 2009/2008
Total Chiffre d'affaires	6 447 498	11 035 907	0	17 483 405	-17%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 381 943	1 667 320	-508 255	-222 878	-113%
RESULTAT FINANCIER	39 185	580 677	655 118	1 274 980	76%
RESULTAT COURANT	-1 342 758	2 247 997	146 863	1 052 102	-56%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	91 810			91 810	-452%
RESULTAT AVANT IS & PARTICIPATION	-1 250 948	2 247 997	146 863	1 143 912	-52%
PARTICIPATION				0	
IS				-33 602	-91%
RESULTAT NET				1 110 310	-45%

PRESENTATION DES BIENS DONT LA SOCIETE EST PROPRIETAIRE AU 31/12/2009

- Les hôtels (classes 4*)

HOTEL REGINA	HOTEL RAPHAEL	VILLA & HOTEL MAJESTIC
2, Place des Pyramides	17, Avenue Kléber	28-30-32, rue la Pérouse
75001 PARIS	75116 PARIS	75116 PARIS
(120 chambres et suites)	(83 chambres et suites)	(52 chambres et appartements)

- La restauration

LE LOUNGE CLUB	LA SALLE A MANGER
du Bar Anglais et	LES JARDINS PLEIN CIEL
LA COUR JARDIN	LE « 17 » DU BAR ANGLAIS
(Restaurant du REGINA)	(Restaurants du RAPHAEL)
Et nos salons ...	



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

DIVERS

La société possède deux appartements situés au 2^{ième} et 3^{ième} étage du 15, Avenue Kléber 75116 PARIS, mitoyens de l'hôtel RAPHAEL.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TYPE DE VALEURS	PRIX DE REVIENT	EVALUATION AU 31/12/2009
ACTIONS	340 341	142 059
OBLIGATIONS	2 073 466	1 770 812
SICAV/FCP	3 949 203	4 392 563
COMPTES A TERMES	5 000 000	5 000 000
TOTAL GENERAL	11 363 011	11 305 434

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

(Article 22 des statuts)

Le Conseil d'Administration vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- bénéfice de l'exercice formant bénéfice distribuable de €1 110 309,59
- à titre de dividendes aux actionnaires €379 594, 88

soit 0,16 € pour chacune des 2 372 468 actions composant le capital social de la société.

Ce dividende est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

- Le solde €730 714,71 étant affecté aux autres réserves.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

RAPPEL LEGAL DES DIVIDENDES

Pour mémoire, le nombre d'actions composant le capital est de 2 372 468

Exercice 2009 coupon n°163 net reçu 0,16 €

Exercice	Coupon n°	Revenu Global (particuliers)	Avoir fiscal	Net reçu
2008	162	0.22	0.00	0.22
2007	161	0.34	0.00	0.34
2006	160	0.34	0.00	0.34
2005	159	0.26	0.00	0.26

REPARTITION DU CAPITAL

Famille BAVEREZ :	58.08 %
Financière de l'Echiquier :	10.00 %
Quilvest et Associés Gestion d'Actifs :	5.81 % ⁽¹⁾
CIC Investissement :	5.01 % ⁽²⁾
Optigestion :	4.16 % ⁽³⁾

⁽¹⁾ Déclaration du 1^{er} décembre 2006 - Franchissement de seuil le 24 novembre 2006

⁽²⁾ Déclaration du 5 novembre 2007 - Franchissement de seuil le 30 octobre 2007

⁽³⁾ Déclaration du 25 novembre 2008 – Franchissement de seuil le 19 novembre 2008

A la connaissance de la société aucune autre personne physique ou morale ne possède plus de 5 % des actions du capital ou des droits de vote.

Rappelons que conformément à l'article 18 des statuts de la société, disposeront de deux voix par action lors des Assemblée générale, sans limitation, les propriétaires d'actions nominatives entièrement libérées, qui auront été inscrites à leur nom pendant quatre ans au moins.

La société ne détient pas ses propres actions.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Au titre de l'exercice 2009, il n'y a pas eu de dépenses non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Notre société ne détient aucune participation.

INFORMATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

INFORMATIONS SOCIALES

- Les effectifs

L'effectif au 31/12/2009 était de 208 personnes, dont 124 hommes et 84 femmes. Il comprenait 19 cadres et 5 agents de maîtrise.

Le nombre total d'heures travaillées en 2009 a été de 410 837 heures.

L'effectif moyen sur l'année 2009 a été de 227 personnes.

- Durée du temps de travail

La durée du temps de travail est fixée à 39 heures hebdomadaires pour l'hôtel REGINA et à 37 heures pour l'hôtel RAPHAEL.

A compter de sa réouverture le 12 janvier 2010, après fermeture pour travaux depuis le 15 mars 2008, la durée du temps de travail a été fixée à 37 heures hebdomadaires pour la Villa & hôtel MAJESTIC.

Ces durées du temps de travail ont été fixées en conformité à l'avenant n° I de la Convention Collective Nationale des hôtels et des cafés restaurants du 13 juillet 2004 et l'avenant n° II du 5 février 2007.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

- Mode de rémunérations et évolution de celles-ci

Il est pratiqué deux modes de rémunération sur les hôtel REGINA et RAPHAEL.

- a) l'un concerne le personnel ayant directement un contact avec la clientèle.
- b) le second concerne les autres types de personnel.

Le personnel en contact avec la clientèle est rémunéré au service. Il bénéficie d'un minimum garanti qui est le plus souvent légèrement supérieur au SMIC.

Le service destiné spécifiquement à ce type de personnel représente 15 % du montant des prestations facturées, hors taxes, il est collecté par la société, qui le comptabilise dans un sous-compte de chiffre d'affaires.

En parallèle le même montant est affecté à la rémunération du personnel de la catégorie concernée et décompté dans les charges de l'entreprise. Le processus détaillé est le suivant :

Il est d'abord imputé un premier montant prélevé sur le service collecté, destiné à assurer le minimum garanti, en cas d'insuffisance du service collecté pour couvrir les minima, l'entreprise assure le complément. Lorsque le service dépasse les minima garantis l'excédent est partagé entre tous les ayants – droits en fonction de leur temps de présence au travail.

Les autres types de personnel sont rémunérés par un fixe mensuel. Le mode de rémunération au fixe concerne des catégories très variées de personnel telles que les employés administratifs et comptables, les employés commerciaux, réceptionniste, cuisinier, standardiste, de maintenance.

L'évolution des rémunérations du personnel rétribué au service 15 % est étroitement liée à l'évolution du chiffre d'affaires et au nombre de personnes employées.

Pour ce qui concerne le personnel rémunéré sur la base d'un fixe, en dehors des augmentations personnelles liées au mérite ou aux promotions, les rémunérations sont négociées annuellement avec les syndicats dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires.

Au titre de 2009, le personnel au fixe a été augmenté de 2 % au 1^{er} janvier 2009.

En ce qui concerne la Villa & Hotel MAJESTIC, depuis sa réouverture le 12 janvier 2010, il a été décidé de ne pratiquer que le mode de rémunération par un fixe mensuel pour l'ensemble du personnel de cet établissement.

- Nombre d'actions détenues par le personnel dans le cadre d'un PEE en période d'indisponibilité.

Le personnel de la société ne détient aucune action, dans le cadre évoqué.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

- Egalité professionnelle

Pour ce qui est du personnel rémunéré au service le mode même de rémunération assure une égalité puisque, lorsque la totalité des minima garantis a été prélevé sur la masse du service perçu, le solde est partagé aux ayants droits de façon égalitaire et proportionnellement au nombre d'heures accomplies dans le mois, et ce quelque soit le sexe du bénéficiaire.

Pour ce qui concerne les rémunérations au fixe, celles-ci sont fixées à l'embauche en fonction du poste de travail, de la qualité professionnelle de l'individu, de son niveau technique, de son niveau d'étude, de l'expérience professionnelle acquise ; et sont fonction du métier exercé et des responsabilités encourues. Le sexe de la personne ne rentre pas en ligne de compte dans la détermination de son niveau salarial, tant à l'embauche que lors de son déroulement de carrière dans la société.

- Sous-traitance

HOTEL REGINA : l'entretien du hall, du bar, du salon de thé (sol et vitrerie) du sous-sol, des vestiaires et douches ainsi que les fenêtres du 1er et second étage est assuré par une société extérieure.

HOTEL RAPHAEL : l'entretien du hall, des bureaux (sol et vitrerie), des vestiaires et douches est assuré par une société extérieure.

- Travailleurs handicapés

Les types d'activité de l'hôtellerie - restauration offrent peu de possibilité d'emploi de personnes handicapées. Dans la mesure des possibilités de l'entreprise, le maintien des personnes ayant été reconnues handicapés et/ou ayant des limitations professionnelles indiquées par la Médecine du travail, est assurée dans les meilleures conditions.

Au cours de l'année 2009, notre société n'a pas employé le nombre voulu d'handicapés. Elle s'est libéré de son obligation par un versement à l'AGEFIH.

- Formation

La société continue à participer à l'effort de formation aux différents métiers de l'hôtellerie et de la restauration notamment en accueillant des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (28 apprentis et 3 personnes en contrat de professionnalisation)



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

représentant 33 000 heures de travail accomplies sous ces types de contrat. L'entreprise accueille également régulièrement des stagiaires d'écoles hôtelières.

Le budget de formation de la société est d'environ 90 000 €. Les formations portent principalement sur les langues, l'informatique, l'œnologie, l'accueil, la communication et le management à divers niveaux.

Au cours de l'année 2009, il y a eu 1 592 heures de formations données et le nombre d'heures ouvertes au 31 décembre 2009 au titre du DIF – Droit Individuel à la Formation - s'élève à 15 361 heures.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DE NOS HOTELS PEUT SE RESUMER COMME SUIT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009

CONSOMMATION ELECTRIQUE :

	2009	2009 pour Raphael et Regina	2008	2008 pour Raphael et Regina
Consommation en KW/H	1 765 065	1 545 332	1 997 665	1 707 767
Coût total en €	128 128	99 960	133 229	103 560
Prix moyen du KW/H	0,0726	0,0647	0,0667	0,0606
Coût par client en €		1,51		1,24

La consommation globale en électricité pour les années 2008 et 2009 est faussée par les consommations liées au chantier situé à l'hôtel Majestic. Pour pouvoir effectuer un comparatif, nous avons présenté ci-dessus la consommation pour les établissements Hôtel Regina Paris et Hôtel Raphael Paris en activité sur 2009.

CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LE CHAUFFAGE :

- Hôtels REGINA et RAPHAEL

Le chauffage de ces deux hôtels est assuré par le CPCU (chauffage urbain). Leur consommation globale annuelle est d'environ 3 175 tonnes en 2009 contre 3 150 tonnes en 2008, pour un coût de 127 000 € en 2009, soit 1,95 € par client en moyenne sur ces deux établissements.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

▪ Hôtel MAJESTIC

Cet hôtel disposait d'un système de chauffage au gaz.

La chaudière au gaz a été arrêtée et notre société a fait appel au chauffage urbain CPCU comme pour les autres établissements. L'ensemble hôtelier Villa & Hôtel Majestic Paris est donc alimenté par le CPCU.

Au cours de l'exercice 2009, le coût total en chauffage pendant la période de travaux s'est élevé à 32 000 €

LA CONSOMMATION D'EAU

Concernant la consommation d'eau, la société a mis en place des systèmes d'économie d'eau avec l'équipement de « mousseurs » qui permettent de limiter le débit et la consommation d'eau et a revu ou changé certains équipements. La société a également équipé ses hôtels de matériels permettant le traitement de la dureté de l'eau.

Au titre de l'année 2009, la consommation d'eau s'est élevée à 40 057 m³. En 2008 elle était de 48 700 m³.

Le coût de l'eau par client sur les deux hôtels en exploitation représente 1,64 € en 2009 (108 000 € coût total 2009) contre 1,48 € en 2008 (121 000 € coût total 2008).

Notre société prend constamment des mesures afin de réduire la consommation d'énergie, notamment électrique et a procédé à l'installation d'interrupteurs centraux à carte, fonctionnant avec la carte de la chambre, dans toutes les chambres à l'hôtel Regina et déjà dans quelques chambres de l'hôtel Raphael. L'installation d'ampoules à basse consommation a débuté dans ces deux établissements et elles éclairent déjà tous les lieux publics de ces hôtels.

La Villa & Hotel Majestic Paris, rénovée, formant un ensemble hôtelier haut de gamme, est équipée de systèmes à interrupteurs centraux à carte. Cet ensemble hôtelier est également doté d'ampoules spéciales à basse consommation d'énergie dans les parties communes et au niveau de notre centre de bien-être (LED et Fluo-compact), les ascenseurs sont des appareils « en variation de fréquence » qui acceptent la même charge mais demandent moins de puissance, les bâtiments ont été intégralement revus en isolation thermique sur les fenêtres, la robinetterie des chambres a été équipées d'économiseur d'eau, les chambres sont équipées de thermostats indépendants (chaud et froid) qui nous permettront un réglage de la température des chambres en fonction de l'occupation.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Au niveau du traitement des eaux grasses des cuisines, nous utilisons des procédés biologiques et non chimique ou des appareils séparateurs de graisse.

Au niveau des déchets, notre société effectue le tri sélectif depuis plusieurs années.

MONTANT DES PROVISIONS & GARANTIES POUR RISQUES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Aucun risque particulier ne s'étant manifesté durant l'exercice 2009, il n'y a pas eu nécessité de constituer de provision.

INDEMNITES VERSEES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT SUITE A UNE DECISION JUDICIAIRE

Nous n'avons aucun contentieux en ce domaine.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'Article L225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

LISTE DES ADMINISTRATEURS SA HOTEL REGINA PARIS

Madame Françoise BAVEREZ
Président Directeur Général
Directeur HOTEL MAJESTIC

Madame Véronique VALCKE
Directeur Général Délégué

Monsieur Alain ASTIER
Directeur HOTEL REGINA

Monsieur Christian BEAUVAIS

Monsieur Marcel FRANCOIS

Monsieur Pierre d'HARCOURT

Monsieur Yves de LAROUSSILHE

AUTRES FONCTIONS EXERCEES

Gérant de la SC REJESEL

Administrateur de MEDEF PARIS

Vice - Président du Conseil de surveillance Pyrénées
Presse
Président du Conseil de surveillance SA INTERNETO
Gérant de la SARL PHARCOURT
Membre du Conseil de surveillance de Groupe Sud Ouest



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de la loi 2001-240, vous trouverez ci-dessous listé la rémunération totale ainsi que les avantages de toute nature versés par la société durant l'année 2009 à chacun de ses mandataires sociaux, présentée conformément aux recommandations de l'Afep Medef.

Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Exercice 2009	Exercice 2008
Françoise BAVEREZ - Président directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	177 247	242 305
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	0	0
TOTAL	177 247	242 305

Tableau 2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en euros)				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
Françoise BAVEREZ - Président directeur général				
Rémunération fixe	163 914	163 914	157 727	157 727
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	2 493	2 493	69 888	69 888
Jetons de présence	10 840	10 840	10 840	10 840
Avantage en nature : Logement	0	0	3 850	3 850
TOTAL	177 247	177 247	242 305	242 305



REGINA
PARIS



MAJESTIC

VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Exercice 2009	Exercice 2008
Véronique VALCKE - Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	71 352	71 352
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	0	0
TOTAL	71 352	71 352

Tableau 2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en euros)

Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
Véronique VALCKE - Directeur général délégué				
Rémunération fixe	65 000	65 000	65 000	65 000
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	6 352	6 352	6 352	6 352
Avantage en nature	0	0	0	0
TOTAL	71 352	71 352	71 352	71 352

Tableau 3 - Tableau sur les jetons de présence (en euros)

Membres du conseil	Jetons de présence versés en 2009	Jetons de présence versés en 2008
Françoise BAVEREZ	10 840	10 840
Véronique VALCKE	6 352	6 352
Christian BEAUVAIS	10 840	10 840
Yves DE LA ROUSSILHE	4 800	4 800
Pierre D'HARCOURT	4 800	4 800
Alain ASTIER	6 352	6 352
Marcel FRANCOIS	4 800	4 800
TOTAL	48 784	48 784



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAËL
PARIS

Tableau 4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur (liste nominative)	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
NEANT						

Tableau 5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
NEANT				

Tableau 6 - Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes	Date d'acquisition	Date de disponibilité
NEANT					

Tableau 7 - Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'attribution
NEANT				



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Date de l'opération	Déclarant	Instrument financier	Nature de l'opération	Lieu de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire (en €)	Montant de l'opération (en €)
15 janvier 2009	Mme Françoise Baverez - PDG	Actions	Acquisition	Euronext Paris	773	29,50	22 803,50
24 février 2009	Mme Françoise Baverez - PDG	Actions	Acquisition	Euronext Paris	70	26,00	1 820,00
2 mars 2009	Mme Françoise Baverez - PDG	Actions	Acquisition	Euronext Paris	50	26,00	1 300,00
13 mars 2009	Mme Françoise Baverez - PDG	Actions	Acquisition	Euronext Paris	165	26,00	4 290,00
30 mars 2009	Mme Françoise Baverez - PDG	Actions	Acquisition	Euronext Paris	95	26,00	2 470,00
29 septembre 2009	Mme Françoise Baverez - PDG	Actions	Vente	Euronext Paris	1275	34,17	43 566,75
29 septembre 2009	Mme Françoise Baverez - PDG	Actions	Acquisition	Euronext Paris	1275	34,17	43 566,75



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

MANDATS DE NOS ADMINISTRATEURS

FIN DE MANDATS DE NOS ADMINISTRATEURS

Les mandats de Madame Françoise Baverez et de Monsieur Christian Beauvais viennent à expiration avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous remercions Madame Françoise Baverez et de Monsieur Christian Beauvais de leur implication dans les travaux du Conseil d'Administration.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Nous proposons à l'Assemblée générale ordinaire le renouvellement des mandats d'administrateur de Madame Françoise Baverez et de Monsieur Christian Beauvais, qui l'acceptent, pour une durée de 6 années qui prendra fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

PROJET DE TRANSFERT d'EURONEXT PARIS sur ALTERNEXT

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet, notamment, de vous proposer d'approuver le projet consistant à demander à NYSE EURONEXT la radiation des titres de notre Société des négociations sur EURONEXT PARIS et leur admission concomitante aux négociations sur ALTERNEXT.

Nous vous précisons que notre Société réunit les conditions d'éligibilité requises, à savoir une capitalisation boursière inférieure à un milliard d'euros et un flottant supérieur à 2,5 millions d'euros.

Notre présence sur EURONEXT PARIS nous contraint à observer une réglementation lourde et inadaptée à la situation de notre Société sans offrir d'avantage particulier en termes de valorisation ou de liquidité du titre. Ainsi, le transfert de nos titres d'un marché à l'autre devrait simplifier le fonctionnement de notre Société et alléger nos coûts.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur certaines conséquences d'un tel transfert :

- La protection des minoritaires, en cas de changement de contrôle, est assurée sur ALTERNEXT au moyen de la seule procédure de garantie de cours qui impose à



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

l'acquéreur d'un bloc, lui conférant plus de 50 % du capital ou des droits de vote, de désintéresser tous les actionnaires. Les autres mécanismes d'offres publiques obligatoires ne s'appliqueront aux sociétés dont les titres auront été transférés que pendant un délai de trois ans à compter de la date de radiation d'EURONEXT PARIS. (Notamment : offre publique obligatoire et offre de retrait obligatoire).

- En termes d'information financière, notre Société publiera, dans les quatre mois de la clôture, ses comptes annuels, un rapport de gestion et les rapports des Commissaires aux comptes. Elle diffusera également, dans les quatre mois de la clôture du premier semestre, un rapport mais sera dispensée, notamment, de la diffusion des comptes semestriels dans le délai de deux mois. Elle sera également dispensée d'établir et de diffuser un rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise.
- Notre Société continuera de porter à la connaissance du public toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours.

Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose à ce titre.

MODIFICATION DES STATUTS

REGIME DE GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration envisage la mise en place après l'assemblée générale d'un nouveau régime de gouvernance dans lequel, ainsi que la loi et les statuts le permettent, les fonctions de Président du conseil d'administration et celle de Directeur général pourraient être dissociées.

La rédaction actuelle de l'article 15 bis des statuts ne permettant la mise en œuvre de ce nouveau régime de gouvernance qu'à partir de l'exercice suivant celui durant lequel la décision a été prise, nous vous proposons de modifier la rédaction actuelle de cet article pour supprimer cette condition et permettre la mise en œuvre immédiate de la décision du conseil concernant la dissociation ou non des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société.

Nous vous demandons en conséquence d'approuver la 1^{ère} résolution du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire sur la modification de l'article 15 bis des statuts.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

FRANCHISSEMENTS DE SEUILS DE DETENTION D' ACTIONS OU DE DROITS DE VOTE

Compte tenu des modifications des dispositions relatives aux franchissements de seuil, notamment en ce qui concerne les délais de déclaration, et de leurs évolutions réglementaires ou législatives régulières, le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de modifier l'article 9 des statuts en un paragraphe générique, ne faisant plus mention des délais et des pourcentages, mais rappelant les obligations légales que chacun doit connaître.

Nous vous demandons en conséquence d'approuver la 2^e résolution du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire sur la modification de l'article 9 des statuts.

GESTION DES RISQUES

FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITE ET À L'ENVIRONNEMENT

De part sa nature, l'activité de la société comporte peu de risque pour l'environnement. Il s'agit pour l'essentiel de risques d'incendie, de rupture de canalisation d'eau ou de gaz. Concernant notre activité de restauration, le principal risque consiste en la pollution des eaux liées aux évacuations d'eaux grasses.

Des moyens de prévention et de lutte ont été mis en place dans chaque établissement afin de minimiser ces risques.

ASSURANCES – COUVERTURE DES RISQUES

La majeure partie des risques encourus par la société est couverte par la souscription d'assurances portant notamment sur :

- les dommages aux biens pour ce qui concerne les risques d'incendie, de dégâts des eaux, vol, vandalisme, bris de glace ou de machine,
- la protection financière pour ce qui concerne les risques de perte d'exploitation, de perte de la valeur vénale du fonds de commerce en cas de sinistre,
- nos responsabilités pour ce qui concerne les risques de mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

En matière de dommages et pertes d'exploitation, la couverture maximale est de 40 m€ par sinistre, ce qui permettrait de couvrir les pertes et indemnités consécutives à un sinistre qui frapperait l'un de nos établissements.

RISQUES FINANCIERS

RISQUES DE TAUX D'INTERETS ET DE CHANGE

Risque de change :

Les volumes traités en devises ne justifient pas la mise en place de couvertures de change. Les devises concernées sont essentiellement le Dollar US et le Yen.

Au cours de l'exercice 2009, le montant des opérations traitées en Dollar US s'est élevé à un équivalent de 100 278 euros et le montant des opérations traitées en Yen s'est élevé à un équivalent de 4297 euros.

Risque de taux d'intérêts :

La société a souscrit en février 2007 un emprunt d'un montant maximum de 7 M€ à taux variable.

Le prêt remboursable par amortissement constant jusqu'au 28 août 2015, porte intérêts calculés trimestriellement à 3,92% si Euribor 3 mois est inférieur à 5% ou à Euribor 3 mois au-delà.

Le 28 avril 2009, la société a souscrit un nouvel emprunt de 3 M€ à taux fixe. Il est remboursable par amortissement constant sur 4 ans jusqu'au 27 mai 2013 et porte intérêts à 2,86%.

En l'état actuel des taux, le risque de variation de la charge d'intérêt demeure faible compte tenu de la formule de taux prévue aux contrats.

RISQUES SUR LES ACTIONS DETENUES EN PORTEFEUILLE

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement, tel que présenté ci-dessus dans le tableau d'inventaire au 31 décembre 2009, est composé principalement d'instruments de trésorerie monétaires (SICAV, FCP, Comptes à terme) souscrits auprès d'établissements bancaires de premier rang. Le total des actions représente 3,0 % des placements financiers de la société à la fin de l'exercice 2009 et les obligations 18,2%.

Ces portefeuilles d'actions et obligations sont gérés par un prestataire pour le compte de notre société, ce dernier appliquant les instructions de prudence de la direction de la société en ce qui concerne leur composition.

Des provisions pour dépréciations de ces titres ont été constatées dans les comptes de l'exercice 2009 à hauteur de 0,5 M€ contre 1,1 M€ au 31 décembre 2008.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

La SA HOTEL REGINA PARIS est une société anonyme de type classique dotée d'un Conseil d'Administration de 7 membres qui se réunit statutairement au moins une fois par trimestre.

- Madame Françoise BAVEREZ est Président Directeur Général,
- Madame Véronique BEAUVAIS-VALCKE est Directeur Général Délégué.

(Les éléments détaillés sur le fonctionnement du Conseil d'Administration sont présentés dans le rapport du Président)

STOCKS OPTIONS & ASSIMILES

Aucune stock option ou assimilée n'est détenue par les Administrateurs, la direction ou le personnel de la société.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la société n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Décret n°67-236 du 23-03-1967)

En Euros	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 127 050,00	10 127 050,00	10 127 050,00	10 127 050,00	10 127 050,00
Nombre d'actions ordinaires	2 372 468,00	2 372 468,00	2 372 468,00	2 372 468,00	2 372 468,00
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	18 472 788,83	21 122 633,17	23 687 600,26	20 992 151,11	17 483 404,19
Résultat av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	3 743 640,09	5 494 299,49	6 812 083,55	4 666 516,93	2 173 741,91
Impôts sur les bénéficiaires	917 836,00	1 562 323,00	1 725 679,00	361 802,00	33 602,00
Participation des salariés	82 198,00	298 653,00	366 660,00	0,00	0,00
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 226 332,64	2 417 660,36	3 045 948,02	2 026 245,49	1 110 309,59
Résultat distribué	616 841,68	806 639,12	806 639,12	521 942,96	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	1,16	1,53	1,99	1,81	0,9
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,52	1,02	1,28	0,85	0,47
Dividende attribué	0,26	0,34	0,34	0,22	
Personnel					
Effectif moyen des salariés	229	230	247	240	227
Montant de la masse salariale	6 655 153,32	7 180 474,68	7 714 530,21	7 519 523,02	6 747 465,73
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	2 531 514,84	2 799 026,15	2 763 725,13	2 871 738,65	2 561 782,75



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

HONORAIRES VERSES AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cette information est présentée dans l'annexe aux comptes annuels 2009.

Aucune autre prestation ou mission connexe n'a été effectuée par le commissaire aux comptes au cours de l'exercice 2009.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Depuis le début de la crise, il nous est difficile d'apprécier ce que sera notre activité.

L'année 2009 fut une année catastrophique. Les statisticiens prévoient une reprise au second semestre de cette année. Or le début de l'année 2009 fut particulièrement médiocre et nous sommes loin de retrouver l'activité de l'exercice 2008 en cette fin d'année 2009.

Nos établissements réagissent différemment aux différents paramètres économiques : crise européenne, américaine, marchés parallèles concurrents, budget des sociétés resserrés, parité euro/dollar défavorable.

Nos efforts portent sur les ventes en ligne et internet, en privilégiant notre présence physique sur certains sites étrangers. L'action de notre politique commerciale menée par notre nouveau responsable devrait commencer à porter ses fruits vers la fin du 1^{er} semestre 2010.

La Villa & Hotel Majestic Paris, ouverte depuis le 12 janvier 2010 doit reconstituer sa clientèle. Nous sommes confiants car notre produit est unique à l'Etoile. Cependant, les charges et les amortissements de cet établissement sont importants.

Au mieux, nous pouvons prévoir des résultats d'exploitation 2010 comparables à ceux de l'exercice 2009 que nous vous présentons.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2010

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2009
- Approbation de la répartition du résultat
- Renouvellements d'administrateurs
- Approbation du projet de transfert de marché de cotation des titres de la société d'EURONEXT PARIS sur ALTERNEXT
- Pouvoirs au porteur pour faire déposer, publier et accomplir toutes les formalités nécessaires

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Approbation de la modification de l'article 15 bis des statuts
- Approbation de la modification de l'article 9 des statuts
- Pouvoirs au porteur pour faire déposer, publier et accomplir toutes les formalités nécessaires



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2010

RESOLUTIONS - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1^{ère} RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, du rapport concernant l'information sociale et environnementale, les rapports du Président du Conseil d'Administration concernant l'activité du Conseil d'Administration et le contrôle interne, pris connaissance des comptes de la société, incluant l'annexe, entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes, approuve dans leur totalité les comptes arrêtés au 31 décembre 2009 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de €1 110 309,59.

2^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'il n'y a pas eu, au cours de l'exercice 2009, de charges non déductibles liées aux articles 39-4 et 39-5 ou 223 quarter et 223 quinques du Code Général des Impôts, tel qu'il en est fait mention dans le rapport de gestion.

3^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'application et la répartition du bénéfice telles qu'elles lui sont proposées par le Conseil d'administration, à savoir :

- bénéfice de l'exercice formant bénéfice distribuable de €1 110 309,59
- à titre de dividendes aux actionnaires €379 594,88

soit 0,16 € pour chacune des 2 372 468 actions composant le capital social de la société.

Ce dividende est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

- Le solde €730 714,71 étant affecté aux autres réserves.

Elle a pris connaissance et approuve les dividendes des trois dernières années détaillés dans le rapport de gestion. L'Assemblée générale ordinaire laisse le soin au Conseil d'administration de fixer la date de paiement du dividende (coupon n°163).



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

4^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire a pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes et approuve ledit rapport dans tous ses termes.

5^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Françoise BAVEREZ pour une durée de six années, ce qui s'entend jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

6^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Christian BEAUVAIS pour une durée de six années, ce qui s'entend jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

7^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve, conformément aux dispositions de l'article L. 421-14 du Code monétaire et financier, le projet de demande de radiation des titres de la Société des négociations sur EURONEXT PARIS et d'admission concomitante aux négociations sur ALTERNEXT.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre ce transfert de marché de cotation.

8^{ème} RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire déposer, publier et accomplir toutes les formalités nécessaires.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

RESOLUTIONS - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1^{ère} RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide de modifier la rédaction du troisième alinéa de l'article 15 bis des statuts qui sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« Le Conseil a la possibilité de passer d'une formule à l'autre, à tout moment. »

Ancienne rédaction :

« Le Conseil a la possibilité de passer d'une formule à l'autre, sous réserve que la nouvelle option choisie ne soit effective qu'après la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au cours duquel l'option a été choisie. »

2^{ème} RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide de modifier la rédaction de l'article 9 des statuts qui sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux. »

3^{ème} RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire déposer, publier et accomplir toutes les formalités nécessaires.



REGINA
PARIS



MAJESTIC
VILLA & HÔTEL
PARIS



RAPHAEL
PARIS

Hôtel REGINA Paris S.A.



Responsables des comptes annuels, du contrôle des comptes et des documents accessibles au public

Exercice 2009

Nom et fonction de la personne qui assume la responsabilité des comptes annuels

Françoise Baverez

Président directeur général

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans les présents comptes annuels sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

J'ai obtenu du contrôleur légal des comptes le « rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels » – joint au présent document - dans lequel il indique avoir procédé au contrôle des comptes, aux vérifications spécifiques et à des travaux portant sur les informations prévues par la loi.

Paris, le 30 mars 2010

Françoise Baverez

Président directeur général

Responsable de l'information financière

Sylvie Ausseur

Directeur financier

Hotel Regina Paris S.A.

2, place des Pyramides

75001 Paris

Tél. : 01 42 60 31 10

sylvie.ausseur@regina-hotel.com